



## Information importante: La formation professionnelle

Chers parents d'élèves,

Votre enfant entame ou poursuit ses études au Lycée en Bac Professionnel ou CAP Elec. Pour obtenir son examen final il/elle devra valider des étapes obligatoires : les CCF ; contrôles en cours de formation et les PFMP : périodes de stage en milieu professionnel.

### 1- Les PFMP :

Pendant sa formation, il/elle devra effectuer plusieurs stages en Entreprise selon un calendrier et une durée prédéterminés qui lui seront indiqués en début d'année scolaire.

### Durée totale des stages en fonction de la section :

- Pour les élèves de commerce :
- Pour les élèves de gestion-administration :
- Pour les élèves d'accueil-relation-clients :
- Pour les élèves de systèmes électroniques numériques :
- Pour les élèves de CAP :

**Tout élève n'ayant pas effectué ses stages ou à qui il manquera des jours n'obtiendra pas la validation de son examen.**

Les élèves n'ayant pas signé de convention de stage devront se présenter au lycée pour y effectuer des recherches.

En cas d'absence au stage, seul l'établissement autorisera d'éventuelles possibilités de rattrapages et ce, uniquement si le motif de l'absence est valable (certificat médical).

### 2- Les CCF :

Chaque année votre enfant devra se présenter aux épreuves de CCF dans toutes les matières.

**Ces évaluations sont de véritables épreuves d'examen, en effet toute absence injustifiée sera éliminatoire.** Dans ce cas, il conviendra de transmettre un justificatif dans les plus brefs délais.

Nom et prénom de l'élève, et signature des parents ou de l'élève majeur :